

Rapport P-545 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 23 juin 2025: «Maintenir le Cirque de Noël sur la plaine de Plainpalais».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance 11 mars 2026,
dans le rapport P-545 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-545 au Conseil administratif le 11 mars 2026.